

Lettre des 100 élus après Lubrizol, le fiasco... Pouvez-vous nous aider ?

Union des Victimes de Lubrizol <uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com> 17 avril 2021 à 17:44

À : jean-louis.chauvensy@seinemaritime.fr, jean-pierre.jaouen@seinemaritime.fr, jerome.dubost@seinemaritime.fr, joachim.moyse@normandie.fr, kader.chekhemani@yahoo.fr, louisa.coupey@seinemaritime.fr, malika.cherriere@normandie.fr, mamadou.diallo@seinemaritime.fr, Marie-Agnes.POUSSIER@normandie.fr, marie-francoise.guguin@normandie.fr, Marie-Helene.roux@normandie.fr, marie.levern@seinemaritime.fr, martine.blondel@seinemaritime.fr, marylene.follet@seinemaritime.fr, michel.lejeune@seinemaritime.fr, nathalie.lecordier@seinemaritime.fr, nathalie.thierry@normandie.fr, nicolas.bay@normandie.fr, nicolas.beauche@seinemaritime.fr, nicolas.bertrand@seinemaritime.fr, nicolas.mayer-rossignol@normandie.fr, oumou.niang@normandie.fr, pascal.houbron@normandie.fr, pierre.carel@seinemaritime.fr, romain.barelle@normandie.fr, stephane.barre@seinemaritime.fr, tacko.diallo@seinemaritime.fr, thierry.duliere@normandie.fr, valerie.egloff@normandie.fr, valerie.garraud@normandie.fr, virginie.lucot-avril@seinemaritime.fr, Maryline Dehaye <m.dehays@cc4rivieres.com>, LEFRANCOIS Jean-Paul <Jean-Paul.LEFRANCOIS@normandie.fr>, Hubert Wulfranc <hubert.wulfranc@assemblee-nationale.fr>, Jean Michel Beregovoy <jeanmichelberegovoy@gmail.com>, Marie Atinault <marie.atinault@hotmail.fr>, Eric Herbet <arnaud.legras@intercauxvexin.fr>, Edouard Philippe <ed.philippe@lehavre.fr>, Christian Roussel <contact@cciabb.fr>

Cci : Nathalie Le Meur <nlemeur@aol.com>, Benoit Thiollent <b.thiollent@agri-culture.fr>, Catherine Manné <catherine.manne@rcf.fr>, Laurent Hellier <laurent.hellier@publihebdo.fr>, Antoine DUCHENE <antoine.duchene@fenvac.org>, Ghislain Annetta <redaction@lecourriercauchois.fr>, Alexandre LENO <redactionpaysdebray@espace.fm>, VERZAUX Anaëlle <Anaëlle.VERZAUX@radiofrance.com>, Elise LUCET <info@pltv.fr>, Christine DENAIN <christine.dhenain@sfr.fr>, Flora SAUVAGE <f.sauvage@publicsenat.fr>, Justin MORIN <justin.morin@europe1.fr>, Marc Braun <marcbrun.infomedia@gmail.com>, Stephane Mandard <mandard@lemonde.fr>, Xavier Haglund <xavier.haglund@francetv.fr>, redactionrouen@tendanceouest.com

Mesdames, Messieurs les élus,

Nous avons retrouvé un courrier qui date du 2 octobre 2019, quelques jours après l'incendie de Lubrizol (voir pièce jointe) qui avait été envoyé à Edouard Philippe, Premier Ministre de l'époque.

Cette lettre avait été signée par plus de 100 élus (certains se reconnaissent), conseillers Départementaux et Régionaux, Maires... Vos collègues, connaissances et amis politiques.

Cette lettre était bien claire : c'était un appel au secours !

Vu les signataires, nous aurions pu espérer que les quatre grandes demandes de ce courrier puissent être respectées.

Faisons le point :

Pour la transparence :

Il y a effectivement eu des choses de faites : commissions d'enquêtes sénatoriales et parlementaires, Commission de transparence et de dialogue... Des demandes faites aux industriels Lubrizol et Normandie Logistique plus ou moins bien respectées, des analyses perdues, des questions des associations et élus restées sans réponses de la part des dirigeants des Lubrizol, un projet de loi Bouillon/Wulfranc enterré...

Bref, disons que cela aura été partiellement respecté, et nous considérons (en nous étrangeant, nous victimes) qu'il y a tout de même du positif.

Pour la reconnaissance en état de catastrophe technologique :

Comment dire ? le flop parfait ! La loi est ainsi faite, et la catastrophe de Lubrizol ne rentre pas dans les cases (pas de casse physique, bris de glaces ou de destructions d'habitations, c'est loupé car oui, aux yeux de la loi, la pollution ne détériore pas...).

Un scandale, non ? Cela dit, depuis, la loi a-t-elle été modifiée ? La réponse est non.

Avez vous crié au scandale dans notre département si bien lotis en usines susceptibles d'engendrer une même catastrophe : NON.

On laisse comme ça et on attend la suite. Pourvu qu'il y est un jour, comme à Toulouse, des immeubles soient rasés et que des décès aient lieu. Là, les assurances paieront, n'est-ce pas ?

Pour la réparation rapide des dommages à l'environnement :

Ouf, il y a eu les fonds de solidarité Lubrizol, l'énorme cadeau de Eric Schurr, PDG monde de Lubrizol. Bon, très bien, ils ont payé (on ne saura jamais combien) les pertes de lait, de maïs moyennant le silence agricole et des centaines de plaintes à la corbeille. Certains maraîchers et petits paysans se sont fait escroquer (mais la plupart s'en moquent, à part nous). C'est une incroyable réussite, non ? Pour les collectivités : ils ont eu du mal à payer, voir, ils n'ont pas payé du tout... Mais qu'à cela ne tienne, ils avaient promis, c'est l'essentiel.

N'oublions pas les particuliers, même les plus proches riverains : Lubrizol vient tout juste de nous répondre après un rétropédalage de Madame Striga sur sa parole lors d'une réunion à Neufchâtel en Bray : absolument RIEN ! Ils ont vu leurs jardins sous la suie et l'amiante, ont jeté leurs salons de jardin noircis à la mode Lubrizol, ont fait nettoyer leurs pavillons par les assurances qui acceptaient de la faire... Lubrizol n'a pas sourcillé, bien au contraire et malheureusement, vous non plus !

Reste LE SUIVI SANTÉ:

Les élus avaient été clairs : un REGISTRE de suivi sur le court et long terme devrait être mis en place :

Des paroles de la Préfectures et de l'ARS 100% positives.

De bonnes analyses sous le "bruit de fond" 100% rassurantes (vous trouverez l'une d'entre elles sur les pommes de Terre en pièce jointe : voir taux de Cadmium, Nickel, Aluminium, Zinc... encore une pollution historique !), ou même des analyses perdues...

Le suivi des femmes allaitantes laissé à l'abandon...

Une étude psychologique (mi-Lubrizol / mi-Covid) de Santé Publique France 1 ans après les faits...

Pas d'analyses de sang, de cheveux sur la population...

Des vaches qui ont ingurgité du maïs ensilé à la sauce Lubrizol. un bonheur...

Un industriel qui refuse de fournir des échantillons des produits brûlés aux chercheurs de l'Université de Rouen à ce jour pour des études de l'effet cocktail ...

MAIS SURTOUT, où sont les registres ?

TOUJOURS PAS UN REGISTRE de morbidité sur les CANCERS, MALADIES CHRONIQUES et MALFORMATIONS sur les nouveaux nés...

Et la nous avons besoin que vous puissiez nous aider, et ne pas avoir signé cette lettre pour RIEN, si telle est le cas; En tant qu'élus, nous vous demandons de faire comme nous, association de victimes, et d'écrire à Mr Le Ministre Olivier Véran, pour que son Ministère puisse demander, comme prévu, la mise en place de ces registres auprès de Santé Publique France.

Il est aberrant que RIEN n'ait été fait dans ce sens.

Assumerez-vous, si tel était le cas dans quelques années, d'endosser le fardeau de l'immobilisme envers vos administrés si ceux-ci contractent un cancer provoqué par Lubrizol, ou que votre petit voisin puisse être né avec une malformation suite à la catastrophe ?

C'est pourquoi, nous vous demandons d'envoyer sans attendre ce courrier (vous trouverez le nôtre en pièce jointe et celui de Céline Brulin, Sénatrice) au Ministre.

Sans ces demandes répétées, JAMAIS ces registres ne verront le jour.

Une équipe de chercheurs du CHU de Rouen était prête à travailler sur ces registres, à même répondu à un appel d'offre de Santé Publique France il y a plusieurs mois : Pas de réponse.

Sans vous, ils ne pourront jamais obtenir le feu vert.

Dix minutes de votre temps suffira. Alors, **POUR UNE FOIS, AIDEZ-NOUS** et pensez à vos administrés et à l'avenir des enfants de Seinomarins.

Dans notre Département si industrialisé, ces registres devraient exister depuis des années pour obtenir une base de données...

Merci de nous faire suivre vos courriers afin de pouvoir les compiler également pour le juge d'instruction qui ne retient pour le moment pas l'aspect santé dans cette affaire.

Considérez votre démarche comme d'UTILITÉ PUBLIQUE.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées?

Le Président / Bruno LECLERC

--

Mr HOLLEVILLE Christophe

Secrétaire de l'Association loi 1901

06.11.31.13.17

Union des Victimes de Lubrizol

Mairie

37, place Brévière

76440 FORGES-LES-EAUX

<http://uniondesvictimesdelubrizol.com>

Siret : 880 464 797 00013